



LIMITED WARRANTY
FOR RESIDENTIAL HEAT PUMP WATER HEATER

IMPORTANT!
THIS IS A LIMITED WARRANTY!
READ, COMPLETE INFORMATION
REQUIRED AND KEEP
IN YOUR POSSESSION!

FILL IN AND RETAIN
(REGISTRATION IS NOT A CONDITION OF THIS WARRANTY)

MODEL No.:

SERIAL No.:

DATE OF INSTALLATION

DATE: _____

MONTH: _____

YEAR: _____

OWNER: _____

ADDRESS: _____

INSTALLATION ADDRESS: _____

DEALER'S NAME: _____

THIS COMPLETED LIMITED WARRANTY SHOULD BE PRESENTED TO THE AUTHORIZED
ARISTON USA LLC REPRESENTATIVE AT THE TIME OF SERVICE
OR REPLACEMENT OF THE TANK OR COMPONENT PARTS IS REQUIRED.

ARISTON USA LLC
225 DYER ST, 1ST FLOOR PROVIDENCE, RI 02903
ATTENTION WARRANTY SERVICE DEPARTMENT
1-800-323-9651

LIMITED WARRANTY ARISTON USA LLC

LIMITED WARRANTY COVERAGE IN GENERAL

ARISTON USA LLC will furnish a replacement water heater in the event of tank failure and will furnish a replacement for any other component part which fails during the normal use and service within the pertinent periods below. In accordance with the terms of this warranty the ARISTON USA LLC replacement water heater or component part will be warranted for only the unexpired portion of the original warranty.

THE INNER GLASS-LINED TANK

If the inner glass-lined tank fails within Ten (10) years after the original installation and operation as a result of defects in material and/or workmanship, ARISTON USA LLC will furnish a replacement water heater. If an exact replacement is not available for any reason, ARISTON USA LLC reserves the right to provide a comparable model water heater.

COMPONENT PARTS OTHER THAN TANK

If any other part fails within Ten (10) years after original installation and operation ARISTON USA LLC will furnish a replacement part.

OTHER WATER HEATER COMPONENTS

The water heater may be installed with other components not manufactured by ARISTON USA LLC ("Other Components"). Other Components are warranted by the manufacturer.

THIS WARRANTY DOES NOT COVER:

- a) Defects or malfunctions resulting from failure to properly install, operate or maintain the unit in accordance with the printed instructions provided.
- b) Damage from abuse, accident, fire, flood, freezing and/or similar occurrences.
- c) Any damages or failures caused by operating with the anode rod removed or with either the temperature sensor rod or overheat sensor is removed or T&P obstruction.
- d) Any damages or failures resulting from operation with an empty or partially empty tank (also known as "dry firing").
- e) ANY EVENT WHEREBY TANK FAILURE OCCURS DUE TO THE WATER HEATER BEING OPERATED IN A CORROSIVE ATMOSPHERE OR AT WATER TEMPERATURES EXCEEDING THE MAXIMUM SETTINGS OF THE OPERATING INSTRUCTIONS AND/OR HIGH LIMIT CONTROL OR THE WATER HEATER IS NOT SUPPLIED WITH POTABLE WATER AND FREE TO CIRCULATE AT ALL TIMES. THE TANK MUST NOT BE SUBJECTED TO PRESSURES OR FIRING RATES GREATER THAN THOSE SHOWN ON THE RATING PLATE, WHICH MUST NOT BE ALTERED, DEFACED OR REMOVED.
- f) Defects or damages caused by the use of any item attached to the water heater, including any energy saving device that is not authorized by ARISTON USA LLC.
- g) Units installed outside the 50 United States or the District of Columbia or Canada, or not in accordance with applicable local codes, ordinances and/or good trade practices.
- h) THE UNIT HAS BEEN REMOVED FROM ITS ORIGINAL INSTALLATION LOCATION.
- i) Tank failure due to operation of water heater in a closed system in which any backflow device is not compensated for with a thermal expansion tank and of proper size.
- j) Development of noise, taste, odors, discoloration or rusty water.
- k) Failure resulting from metal fatigue due to excessive amounts of sediment, lime or other scale deposits to be allowed to accumulate.
- l) Failure of water heater and/or any component part due to improper installation and/or in violation of relevant state, local plumbing and/or building codes.
- m) Tank failures (leaks) caused by operating the water heater in a corrosive or contaminated atmosphere.
- n) Tank failures caused by operating the water heater when it is not supplied with potable water, free to circulate at all times.
- p) Damages, malfunctions or failures caused by subjecting the tank to pressures, or firing rates, greater than those shown on the rating label.
- r) Units that have had their rating labels removed. A water heater should not be operated if the rating label is removed.
- s) Installation in any building other than a single family residence dwelling, unless individual Water Heaters are installed for each dwelling unit.

OTHER WATER HEATER COMPONENTS

This warranty does not cover any labor expense for service, material and/or permits required for removal, repair or installation of the replacement water heater or any component part. All such expenses are the owner's responsibility.

SHIPPING COSTS

ARISTON USA LLC will pay the transportation costs for the replacement water heater or part to a convenient delivery point selected by ARISTON USA LLC near the place of installation such as a local ARISTON USA LLC distributor. You must pay any and all local shipping including the cost of returning the replaced water heater or part to a convenient shipping location determined by ARISTON USA LLC if required, such as a local ARISTON USA LLC distributor. NOTE: For water heaters installed in California or Oregon the preceding sentence in this paragraph does not apply.

HOW TO MAKE A WARRANTY CLAIM

Any claim for warranty service should be made initially to your contractor or dealer from whom the water heater was initially purchased. If this cannot be done, contact any other local contractor or dealer handling ARISTON USA LLC products or the ARISTON USA LLC Warranty Department:

1-800-323-9651

WHENEVER A WARRANTY INQUIRY OR REQUEST FOR SERVICE IS MADE, ALWAYS PROVIDE THE WATER HEATERS MODEL NUMBER, SERIAL NUMBER, DATE OF THE INSTALLATION, NAME OF DEALER AND THE TYPE OF FUEL USED (natural gas, propane gas or electric fired).

In most cases your contractor should be able to promptly take the necessary corrective action and thereafter notify ARISTON USA LLC of the In-warranty claim. HOWEVER ANY REPLACEMENTS ARE MADE SUBJECT TO VALIDATION BY ARISTON USA LLC OF IN-WARRANTY COVERAGE.

The water heater or component part to be replaced must be made available in Exchange for the replacement.

MISCELLANEOUS

No one is authorized to make any other warranties on behalf of ARISTON USA LLC.

THIS WARRANTY IS IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESSED OR IMPLIED, INCLUDING MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE.

THE SOLE LIABILITY OF ARISTON USA LLC WITH RESPECT TO ANY DEFECT SHALL BE AS SET FORTH IN THIS WARRANTY. ANY CLAIMS FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING DAMAGE FROM WATER LEAKAGE) ARE EXCLUDED. RELATION OF STATE LAWS TO THIS LIMITED WARRANTY

RELATION OF STATE LAWS TO THIS LIMITED WARRANTY

Some states do not allow:

- a) Limitations on the duration of a limited warranty and/or
 - B Limitations on incidental or consequential damages. THUS, the above limitations or exclusions may not apply to you.
- This warranty provides the owner specific legal rights and the owner may also have other rights which vary from state to state.

IMPORTANT

COMPLETE AND SUBMIT THIS WARRANTY CERTIFICATE (WHICH INCLUDES DATE OF INSTALLATION) AND RETAIN A COPY. THE EFFECTIVE DATE OF THIS WARRANTY SHALL BE THE DATE OF INSTALLATION, PROVIDED EVIDENCE OF THAT DATE HAS BEEN PRESENTED. OTHERWISE, THE EFFECTIVE DATE SHALL BE THE DATE OF MANUFACTURE PLUS 90 (NINETY) DAYS.



GARANTIE LIMITÉE
POUR CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE RÉSIDENTIEL

IMPORTANT!

CECI EST UNE GARANTIE LIMITÉE !

**LIRE, COMPLÉTER LES INFORMATIONS
REQUISES ET LES GARDER
EN VOTRE POSSESSION !**

REEMPLIR ET CONSERVER
(L'INSCRIPTION N'EST PAS UNE CONDITION DE CETTE GARANTIE)

MODÈLE N°:

N° DE SÉRIE:

DATE D'INSTALLATION

DATE: _____

MOIS : _____

ANNÉE: _____

PROPRIÉTAIRE : _____

ADRESSE: _____

ADRESSE D'INSTALLATION: _____

NOM DU REVENDEUR: _____

CETTE GARANTIE LIMITÉE DÛMENT REMPLIE DOIT ÊTRE PRÉSENTÉE AU REPRÉSENTANT AGRÉÉ
D'ARISTON USA LLC AU MOMENT DE L'ENTRETIEN
OU DU REMPLACEMENT DU RÉSERVOIR OU DE SES COMPOSANTS.

ARISTON USA LLC
225 DYER ST, 1ST FLOOR PROVIDENCE, RI 02903
ATTENTION WARRANTY SERVICE DEPARTMENT
1-800-323-9651

GARANTIE LIMITÉE ARISTON USA LLC

COUVERTURE DE GARANTIE LIMITÉE EN GÉNÉRAL

ARISTON USA LLC fournira un chauffe-eau de remplacement en cas de défaillance du réservoir et fourniront un remplacement pour toute autre pièce qui tombe en panne pendant l'utilisation et l'entretien normaux dans les périodes pertinentes ci-dessous. Conformément aux termes de cette garantie, le chauffe-eau ou la pièce de rechange d'ARISTON USA LLC ne sera garanti que pour la partie non expirée de la garantie d'origine.

LE RÉSERVOIR INTÉRIEUR DOUBLÉ DE VERRE

Si le réservoir intérieur vitrifié fait défaut dans les dix (10) ans suivant l'installation et l'utilisation initiales en raison d'un défaut de matériau et/ou de fabrication, ARISTON USA LLC fournira un chauffe-eau de remplacement. Si un remplacement exact n'est pas disponible pour quelque raison que ce soit, ARISTON USA LLC se réserve le droit de fournir un modèle de chauffe-eau comparable.

PIÈCES CONSTITUTIVES AUTRES QUE LE RÉSERVOIR

Si une autre pièce tombe en panne dans les dix (10) ans suivant l'installation et le fonctionnement d'origine, ARISTON USA LLC fournira une pièce de rechange.

AUTRES COMPOSANTS DU CHAUFFE-EAU

Le chauffe-eau peut être installé avec d'autres composants non fabriqués par des ARISTON USA LLC (« Autres composants »). Les autres composants sont garantis par le fabricant.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS :

- a) Défauts ou dysfonctionnements résultant d'une installation, d'un fonctionnement ou d'un entretien inadéquats de l'unité conformément aux instructions imprimées fournies.
- b) Dommages causés par un abus, un accident, un incendie, une inondation, un gel et/ou des événements similaires.
- c) Tout dommage ou défaillance causé par le fonctionnement avec la tige d'anode retirée ou avec la tige du capteur de température ou le capteur de surchauffe est retiré ou l'obstruction T&P.
- d) Tout dommage ou défaillance résultant du fonctionnement avec un réservoir vide ou partiellement vide (également appelé « cuisson à sec »).
- e) TOUT ÉVÉNEMENT PAR LEQUEL UNE DÉFAILLANCE DU RÉSERVOIR SE PRODUIT EN RAISON DU FONCTIONNEMENT DU CHAUFFE-EAU DANS UNE ATMOSPHÈRE CORROSIVE OU À DES TEMPÉRATURES D'EAU DÉPASSANT LES RÉGLAGES MAXIMAUX DES INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET/OU DU CONTRÔLE DE LIMITE SUPÉRIEURE OU LE CHAUFFE-EAU N'EST PAS ALIMENTÉ EN EAU POTABLE ET PEUT CIRCULER LIBREMENT À TOUT MOMENT. LE RÉSERVOIR NE DOIT PAS ÊTRE SOUMIS À DES PRESSIONS OU À DES VITESSES DE TIR SUPÉRIEURES À CELLES INDICQUÉES SUR LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE, QUI NE DOIVENT PAS ÊTRE MODIFIÉES, DÉGRADÉES OU ENLEVÉES.
- f) Les défauts ou dommages causés par l'utilisation de tout élément fixé au chauffe-eau, y compris tout dispositif d'économie d'énergie qui n'est pas autorisé par ARISTON USA LLC.
- g) Les unités installées en dehors des 50 états d'Amérique ou du district de Columbia or Canada, ou qui ne sont pas conformes aux codes locaux, aux ordonnances et/ou aux bonnes pratiques commerciales applicables.
- h) L'UNITÉ A ÉTÉ RETIRÉE DE SON EMPLACEMENT D'INSTALLATION D'ORIGINE.
- i) Défaillance du réservoir due au fonctionnement du chauffe-eau dans un système fermé dans lequel tout dispositif de refoulement n'est pas compensé par un réservoir d'expansion thermique et de taille appropriée.
- j) Développement de bruit, de goût, d'odeurs, de décoloration ou d'eau rouillée.
- k) Défaillance résultant de la fatigue des métaux due à des quantités excessives de sédiments, de chaux ou d'autres dépôts de tartre à laisser s'accumuler.
- l) Défaillance du chauffe-eau et/ou de toute pièce constitutive en raison d'une installation incorrecte et/ou en violation de l'état concerné, de la plomberie locale et/ou des règlements du bâtiment.
- m) Défaillances du réservoir (fuites) causées par le fonctionnement du chauffe-eau dans une atmosphère corrosive ou contaminée.
- n) Défaillances du réservoir causées par le fonctionnement du chauffe-eau lorsqu'il n'est pas alimenté en eau potable, libre de circuler à tout moment.
- p) Dommages, dysfonctionnements ou défaillances causés par la soumission du réservoir à des pressions ou à des cadences de tir supérieures à celles indiquées sur l'étiquette de tarification.
- r) Les appareils dont l'étiquette signalétique a été retirée. Un chauffe-eau ne doit pas être mis en service si l'étiquette signalétique a été retirée.
- s) Installation dans tout bâtiment autre qu'un logement unifamilial, sauf si des chauffe-eau individuels sont installés pour chaque unité d'habitation.

AUTRES COMPOSANTS DU CHAUFFE-EAU

Cette garantie ne couvre aucune dépense de main-d'œuvre pour l'entretien, le matériel et/ou les permis nécessaires au retrait, à la réparation ou à l'installation du chauffe-eau de remplacement ou de toute pièce constitutive. Toutes ces dépenses sont à la charge du propriétaire.

FRAIS DE PORT

ARISTON USA LLC paiera les frais de transport du chauffe-eau de remplacement ou de la pièce à un point de livraison pratique choisi par ARISTON USA LLC près du lieu d'installation, tel qu'un distributeur local de ARISTON USA LLC. Vous devez payer tous les frais d'expédition locaux, y compris les frais de retour du chauffe-eau ou de la pièce remplacée à un lieu d'expédition pratique déterminé par ARISTON USA LLC, le cas échéant, comme un distributeur local d'ARISTON USA LLC. NOTE : Pour les chauffe-eau installés en Californie ou en Oregon, la phrase précédente de ce paragraphe ne s'applique pas.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE GARANTIE

Toute demande de service au titre de la garantie doit être adressée en premier lieu à l'entrepreneur ou au revendeur auprès duquel le chauffe-eau a été acheté. Si cela n'est pas possible, contacter tout autre installateur ou revendeur local de produits ARISTON USA LLC ou le service de garantie d'ARISTON USA LLC :

1-800-323-9651

CHACQUE FOIS QU'UNE DEMANDE DE GARANTIE OU UNE DEMANDE DE SERVICE EST PRÉSENTÉE, TOUJOURS FOURNIR LE NUMÉRO DE MODÈLE DU CHAUFFE-EAU, LE NUMÉRO DE SÉRIE, LA DATE DE L'INSTALLATION, LE NOM DU CONCESSIONNAIRE ET LE TYPE DE CARBURANT UTILISÉ (gaz naturel, gaz propane ou électrique).

Dans la plupart des cas, votre entrepreneur devrait être en mesure de prendre rapidement les mesures correctives nécessaires et d'informer ensuite ARISTON USA LLC de la réclamation sous garantie.

CEPENDANT, TOUS LES REMPLACEMENTS SONT SOUMIS À LA VALIDATION DES CHAUFFE-EAU ARISTON USA LLC DE LA COUVERTURE IN-WARRANTY. Le chauffe-eau ou la pièce à remplacer doit être mis à disposition en échange du remplacement.

DIVERS

Personne n'est autorisé à faire d'autres garanties au nom de ARISTON USA LLC.

CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LA QUALITÉ MARCHANDE ET L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

LA SEULE RESPONSABILITÉ D'ARISTON USA LLC EN CE QUI CONCERNE TOUT DÉFAUT SERA CELLE ÉNONCÉE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE TOUTE DEMANDE DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES DOMMAGES DUS AUX FUITES D'EAU) EST EXCLUE. RELATION ENTRE LES LOIS DE L'ÉTAT ET LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

RELATION ENTRE LES LOIS DE L'ÉTAT ET LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE

Certains États n'autorisent pas :

- a) Limitations de la durée d'une garantie limitée et/ou
- B Limitations des dommages fortuits ou consécutifs. C'est pourquoi les limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie confère au propriétaire des droits légaux spécifiques et le propriétaire peut également avoir d'autres droits qui varient d'un État à l'autre.

IMPORTANT

REPLIR ET SOUMETTRE CE CERTIFICAT DE GARANTIE (QUI COMPREND LA DATE D'INSTALLATION) ET EN CONSERVER UNE COPIE.

LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE CETTE GARANTIE SERA LA DATE D'INSTALLATION, À CONDITION QUE LA PREUVE DE CETTE DATE AIT ÉTÉ PRÉSENTÉE.

DANS LE CAS CONTRAIRE, LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR SERA LA DATE DE FABRICATION PLUS 90 (QUATRE-VINGT-DIX) JOURS.